



**CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-JEAN-BAPTISTE**  
**Huitième assemblée régulière du conseil d'administration du**  
**2 octobre 2018**

**PROCÈS-VERBAL**

**Huitième assemblée régulière de l'année 2018 du Conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste, tenue le mardi 2 octobre 2018 à 19 h 00 au Centre culture et environnement Frédéric Back, 870, avenue De Salaberry, local 322-324.**

**PRÉSENCES :**

**Membres avec droit de vote :**

M. Louis Dumoulin	Président
M. Francis-Olivier Angenot	Vice-président
M. Damien Morneau	Trésorier
Mme Laurie Vallières	Secrétaire, élue à 19h45
M. Fabien Abitbol	Administrateur
Mme Isabelle Barrière	Administratrice
Mme Samira Benzina	Administratrice
Mme Priscilla Corbeil	Administratrice
M. Charles Gosselin-Giguère	Administrateur
M. François Talbot	Administrateur

**Membre sans droit de vote**

M. Jean Rousseau	Conseiller municipal, district du Cap-aux-Diamants présent à partir de 20h40
------------------	--

**ABSENCES :**

**Membres avec droit de vote :**

**IL Y A QUORUM**

**AUTRES PARTICIPANTS :**

François Blay-Martel	Président du conseil d'établissement de l'école Saint-Jean-Baptiste
Mme Catherine Gélineau	Directrice de l'école Saint-Jean-Baptiste
Mme Audrey Jolicoeur	Secrétaire de rédaction
M. Daniel Leclerc	Conseiller en consultations publiques Arrondissement de la Cité-Limoilou

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 8 citoyennes et citoyens assistent à l'assemblée.

## Ordre du jour

18-08-01	19 h 05	<b>Ouverture de l'assemblée</b>
18-08-02	19 h 07	<b>Lecture et adoption de l'ordre du jour</b>
18-08-03	19 h 08	<b>Présentation du projet du comité du parc-école Saint-Jean-Baptiste</b>
18-08-04	19 h 47	<b>Adoption et suivi du procès-verbal du 4 septembre 2018</b>
18-08-05	19 h 47	<b>Première période de questions et commentaires du public</b>
18-08-06	19 h 49	<b>Documents, lettres et propositions à adopter</b> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Soutien au projet de comité du parc-école Saint-Jean-Baptiste - <i>Résolution</i></li><li>➤ Cooptation de Laurie Vallières comme administratrice – <i>Résolution</i></li><li>➤ Élection au poste de secrétaire</li><li>➤ Changement de nom du comité Mobilité – <i>Résolution</i></li><li>➤ Aménagement des rues Saint-Augustin et Sainte-Madeleine – <i>Résolution</i></li><li>➤ Remerciement au Conseil d'arrondissement (Parc Scott) - <i>Résolution</i></li></ul>
18-08-07	20 h 28	<b>Fonctionnement, information et correspondance</b> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Point d'information : Journées de la participation citoyenne pour souligner le 25e anniversaire du conseil de quartier</li><li>➤ Point d'information : CVAP</li></ul>
18-08-08	20 h 43	<b>Période d'information du conseiller municipal</b>
18-08-09	21 h 00	<b>Deuxième période de questions et commentaires du public</b>
18-07-10	21 h 08	<b>Trésorerie</b> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ État des revenus et des dépenses et solde bancaire</li><li>➤ Signataire des effets bancaires – <i>Résolution</i></li><li>➤ Paiement pour la mise à jour annuelle au REQ</li><li>➤ Paiement de la secrétaire de rédaction</li><li>➤ Paiement pour le projet des Journées de la participation citoyenne</li></ul>
18-07-11	21 h 21	<b>Divers</b>
18-07-12	21 h 29	<b>Levée de l'assemblée</b>

### **18-08-01 Ouverture de l'assemblée**

M. Louis Dumoulin ouvre l'assemblée à 19 heures 05. Il délègue l'animation de la séance à M. Francis-Olivier Angenot.

### **18-08-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

SUR PROPOSITION DE M. FRANCIS-OLIVIER ANGENOT DÛMENT APPUYÉE PAR M. LOUIS DUMOULIN, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de la présente réunion.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **18-08-04 Présentation du projet de parc-école Saint-Jean-Baptiste**

Présentation de la directrice de l'école, Mme Catherine Gélinau, et du président du conseil d'établissement, M. François Blay-Martel. Ils effectuent une brève présentation du conseil d'établissement et de l'organisme de participation de parents (OPP). Un document est présenté et déposé.

Le projet a vu le jour en 2013 et il a été réactivé à partir de l'an passé. Actuellement, il y a 325 élèves à l'école et une clientèle en progression. Trois visées : plus sécuritaire, plus vert et plus actif. Ces visées proviennent des consultations qui ont été effectuées auprès des élèves, des parents, des enseignements et du personnel de l'école. Le projet est en collaboration avec Nature-Québec.

Un plan de la cour projetée est présenté. Il est rappelé que le parc est utilisé en dehors des heures d'école par la population du quartier et que le plan a été fait en prévision de cette utilisation mixte.

Présentement, un montant de 92 000 \$ sur les 210 000 \$ nécessaires a été amassé, un résumé des fonds amassés est fait. Certaines sommes sont en attente, celles de la Ville sont entre autres à clarifier. Pour les dons, il est possible d'émettre des crédits d'impôt de charité depuis juin dernier grâce à l'aide de l'OSBL Kiwanis. Pour faire un don, il est demandé d'appeler à l'école.

Les travaux sont prévus pour 2019-2020, mais pourraient être repoussés en 2020 en raison d'autres travaux sur le bâtiment de l'école.

Le projet est en recherche d'appuis tant financiers que politiques. Les représentants de l'école demandent donc au Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste un appui pour leur projet de parc-école.

### **18-08-04 Adoption et suivi du procès-verbal du 4 septembre 2018**

Reporté à la prochaine assemblée.

## **18-08-05 Première période de questions et commentaires du public**

Une personne demande la parole.

Madame Laurie Vallières présente le dépliant d'information pour informer les résidents aux alentours de la réalisation de la fresque en collaboration avec la Maison des jeunes du quartier Saint-Jean-Baptiste le 13 et 14 octobre (ou reporté la semaine suivante en cas de pluie ou d'autres contraintes).

## **18-07-06 Documents, lettres et propositions à adopter**

### ➤ Soutien au projet du parc-école Saint-Jean-Baptiste

#### **Résolution CA-18-51**

Concernant le projet du réaménagement du parc-école St-Jean-Baptiste.

Considérant que le comité du parc-école de St-Jean-Baptiste a présenté son projet de réaménagement ;

Considérant les besoins des élèves et des citoyens à occuper des lieux sécuritaires et adaptés ;

Considérant que les dernières rénovations datent de 1998 ;

Considérant la densité croissante de la population de l'école et du quartier ;

Considérant que ce projet est conforme à la vision d'écoquartier véhiculée par le Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste ;

Considérant que le réaménagement du parc-école est cohérent avec le plan d'action du Conseil de Quartier par la création d'un environnement sain et de qualité et par la contribution au verdissement de l'espace urbain ;

Considérant la démarche de tous les acteurs, la direction, le conseil d'établissement, l'organisme de participation de parents ;

**SUR PROPOSITION DE M. LOUIS DUMOULIN D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. FABIEN ABITBOL, IL EST RÉSOLU** que le Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste appuie les démarches de la direction de l'École Saint-Jean-Baptiste, de son conseil d'établissement et de l'organisme de participation de parents pour le Projet du Réaménagement du Parc-École St-Jean-Baptiste et autorise le président, le cas échéant, à rédiger une lettre d'appui.

Adopté à l'unanimité

### ➤ Cooptation de Laurie Vallières comme administratrice

#### **Résolution CA-18-52**

Considérant le bulletin de candidature déposé par Mme Laurie Vallières au poste d'administratrice cooptée;

Considérant la résolution, datée du 17 septembre 2018, du conseil d'administration de la Maison des jeunes du quartier Saint-Jean-Baptiste mandatant Mme Laurie Vallières à le représenter au conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste;

SUR PROPOSITION DE M. FRANCIS-OLIVIER ANGENOT DÛMENT APPUYÉE PAR M. LOUIS DUMOULIN, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste nomme Mme Laurie Vallières au poste d'administratrice cooptée au sein du conseil d'administration, son mandat prenant fin à la prochaine assemblée générale annuelle du Conseil de quartier.

Adopté à l'unanimité

#### ➤ Élection au poste de secrétaire

##### **Résolution CA-18-53**

Le poste de secrétaire est vacant à la suite du départ de Mme Danielle Beaudoin.

Une seule personne se propose au mandat de secrétaire, Mme Laurie Vallières. Elle a pris connaissance du rôle de secrétaire auprès de madame Beaudoin. Ce rôle présente deux volets soit aider à l'organisation des assemblées de même que de coordonner avec les autres membres du C.A. la préparation du rapport annuel et la révision des procès-verbaux. Son objectif est de rendre la manière de travailler plus efficace au Conseil de quartier.

SUR PROPOSITION DE M. FRANCIS-OLIVIER ANGENOT DÛMENT APPUYÉE PAR M. LOUIS DUMOULIN, Mme Laurie Vallières est élue au poste de secrétaire pour le conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste.

#### ➤ Changement du nom du comité Mobilité

##### **Résolution CA-18-54**

Concernant le changement de nom du comité Mobilité

Attendu que le comité sur les questions liées à la mobilité durable a été formé le 20 octobre 2015 en vertu de la résolution CA-15-89;

Attendu que le comité sur les questions liées à la mobilité durable s'inscrit dans la poursuite des objectifs du développement durable qui sont promus par notre Conseil de quartier, qu'il prend en considération le projet englobant du milieu de vie selon le modèle de l'écoquartier, de même que notre vision particulière de l'aménagement dans l'horizon 2040 avec les valeurs partagées et privilégiées dans le quartier;

SUR PROPOSITION DE FRANÇOIS TALBOT DÛMENT APPUYÉE PAR FRANCIS-OLIVIER ANGENOT, IL EST RÉSOLU de changer le nom du « Comité sur les questions de la mobilité durable » pour le comité « Mobilité durable ».

#### ➤ Aménagement des rues Saint-Augustin et Sainte-Madeleine

Le comité Mobilité durable a évalué de manière générale la situation actuelle par rapport aux projets de nouveaux aménagements des rues Saint-Augustin et Sainte-Madeleine. Il fait la recommandation aux membres du conseil d'administration de demander à la Ville de Québec de faire une présentation au cours d'une séance ordinaire du conseil d'administration du Conseil de quartier, soit pour le 6 novembre 2018 ou bien le 4 décembre 2018, relativement aux suggestions d'amélioration amenées par les citoyennes et citoyens lors de la rencontre d'information du 25 avril 2018, organisée par la Ville de Québec, qui ont été prises en considération afin d'être intégrées au projet et aux plans de réaménagement des rues Saint-Augustin et Sainte-Madeleine.

### **Résolution CA-18-55**

Concernant l'aménagement des rues Saint-Augustin et Sainte-Madeleine

Attendu que le Conseil de quartier a résolu le 6 mars 2018 la demande à la Ville de Québec de tenir une consultation avec un atelier participatif avant la confection des plans et devis de rénovations de la rue Saint-Augustin.

Attendu que la Ville de Québec a organisé une rencontre d'information le 25 avril 2018 concernant le réaménagement de la rue Saint-Augustin, dans l'axe piétonnier de l'escalier Lépine, ainsi que de la rue Sainte-Madeleine.

Attendu que plusieurs citoyennes et citoyens du quartier ont exprimé le souhait notamment d'avoir dans le Faubourg des rues conviviales et partagées comme Sainte-Claire, avec une limite de vitesse de la circulation à 20 km/h, que les aménagements pour les piétons et leur sécurité y soient une priorité, de même que l'on retrouve de la verdure dans les rues, si possible.

Attendu que le Conseil de quartier s'engage à faire les suivis des dossiers de réaménagement des rues Saint-Augustin et Sainte-Madeleine.

**SUR PROPOSITION DE M. FRANÇOIS TALBOT DUMENT APPUYÉE PAR M. CHARLES GOSSELIN-GIUIÈRE, IL EST RÉSOLU** de demander à la Ville de Québec de faire une présentation au cours d'une séance ordinaire du conseil d'administration du Conseil de quartier, soit pour le 6 novembre 2018 ou bien le 4 décembre 2018, relativement aux suggestions d'amélioration amenées par les citoyennes et citoyens lors de la rencontre d'information du 25 avril 2018, organisée par la Ville de Québec, qui ont été prises en considération afin d'être intégrées au projet et aux plans de réaménagement des rues Saint-Augustin et Sainte-Madeleine et que si des éléments n'ont pu être retenus, que la Ville en explique les raisons.

### **➤ Remerciement au Conseil d'arrondissement (Parc Scott)**

Monsieur Dumoulin effectue un résumé de l'historique du dossier qui a mené à une modification de la réglementation municipale interdisant les chiens dans le parc Scott.

## Résolution CA-18-56

Considérant que l'aménagement du Parc Scott, à la topographie complexe, a été depuis 1977 dédié aux très jeunes enfants et qu'il attire non seulement les enfants du secteur immédiat, mais aussi des enfants du Vieux-Québec (C.P.E., familles, garderies en milieu familial etc...) et cela en toutes saisons;

Considérant la résolution CA-17-78 Concernant l'affichage relatif à la présence des chiens dans les aires de jeux adopté le 7 novembre 2017 par le Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste;

Considérant l'adoption du Règlement de l'arrondissement de la Cité-Limoilou sur le parc Scott, R.C.A.1V.Q. 345 le 10 septembre 2018 par le Conseil d'arrondissement ;

SUR PROPOSITION DE M. LOUIS DUMOULIN, DÛMENT APPUYÉ PAR M. FABIEN ABITBOL, il est résolu de remercier le conseil d'arrondissement La Cité-Limoilou et plus particulièrement notre conseiller municipal Monsieur Jean Rousseau, pour le changement de réglementation concernant la présence des chiens dans l'enceinte du très petit parc Scott de même que de remercier les services responsables de la Ville de Québec pour leur rapidité dans la pose de la signalisation.

## 18-08-07 Fonctionnement, information et correspondance

➤ Point d'information : Journées de la participation citoyenne pour souligner le 25e anniversaire du conseil de quartier

Laurie Vallières effectue un résumé du dossier pour l'événement commun avec le Conseil de quartier du Vieux-Limoilou. Elle présente la programmation pour le quartier Saint-Jean-Baptiste qui sera diffusée à l'aide de plusieurs médias et moyens, i.e CKRL, CKIA, Le Bourdon, le Carrefour, Radio-Canada, et Facebook. L'événement est destiné aux anciens et présents administrateurs de même qu'aux gens du quartier et des membres du réseau des conseils de quartier de la Ville de Québec. Elle remercie les partenaires des Journées de la participation citoyenne, le Conseil de quartier du Vieux-Limoilou, la Ville de Québec, la Caisse Desjardins de Québec, le Groupe Financier - Industrielle Alliance, et Le Bourdon du Faubourg , La Ninkasi et La Barberie.

➤ Point d'information : CVAP

Lors de la dernière rencontre du Comité de vigilance des activités portuaires (CVAP), il a été décidé de faire une demande au Ministère de l'Environnement pour avoir un suivi sur les activités de contrôle de la qualité de l'air en Basse-Ville. Le comité a aussi émis le souhait de faire un suivi des impacts environnementaux des navires de croisières. Une conférence de presse pour un bilan du projet « Mon environnement, ma santé », qui porte sur la qualité de l'air dans la Basse-ville de Québec, aura lieu prochainement.

La prochaine rencontre est prévue le 18 octobre 2018.

## **18-08-08 Période d'information du conseiller municipal 20h43**

Monsieur Rousseau invite les gens à une rencontre d'information annuelle jeudi 18 octobre à 19h au Centre culture et environnement Frédéric Back. Une invitation sera transmise par la poste aux habitants du quartier et à la liste d'envoi des administrateurs du conseil.

Dans le dossier du marché du Vieux-Port, les montants demandés sont toujours refusés. Un montant de 5 M\$ a été octroyé pour le Marché de Sainte-Foy.

Le dernier promoteur pour le projet de l'ancienne boucherie Bégin n'est plus joignable, bien que la Ville de Québec soit prête pour l'émission du permis. Ce qui met en doute l'avenir du projet de destruction de l'édifice pour le remplacer par un immeuble de condos.

Il mentionne une rencontre avec Mme Gélinau, directrice de l'école Saint-Jean-Baptiste. À la suite de laquelle il a demandé l'élagage des branches qui masquaient le panneau lumineux situé coin Sutherland, malgré qu'il soit trop près de l'école pour être pleinement efficace. De plus, une stèle affichant la vitesse des automobilistes a été installée près de l'école, il y a maintenant davantage de panneaux de passage d'écolier et une présence policière accrue pour la circulation.

L'hébergement illégal dans le quartier se poursuit. Monsieur Dumoulin ajoute qu'il faut trouver un point d'équilibre entre la présence de tourisme qui encourage le commerce et l'espace locatif pour des résidents.

Il a rencontré les gens de la résidence Salaberry, pour lesquelles un des enjeux majeurs concerne l'entretien des trottoirs en hiver.

Monsieur Louis Dumoulin est très satisfait du service 311 pour certains services. Toutefois, il ne ressent pas le même niveau de réponse pour le service de la culture.

## **18-08-09 Deuxième période de questions et commentaires du public**

Une personne demande le droit de parole

Elle demande des précisions sur la réglementation en place pour l'hébergement court terme. Monsieur Rousseau mentionne les grandes lignes, notamment que certaines zones, le long de l'axe Honoré-Mercier et René-Lévesque, permettent ce type de location avec l'obtention d'un permis, sans quoi c'est illégal.

## **18-08-10 Trésorerie**

### **➤ État des revenus et des dépenses et solde bancaire**

Durant le mois de septembre, une seule dépense a été portée au compte au montant de 142 dollars plus les frais de tenue de compte. Le solde du compte est de 7 838,20 dollars.



➤ Signataire des effets bancaires

**Résolution CA-18-57**  
**Concernant le signataire des effets bancaires**

Considérant qu'à l'assemblée du conseil d'administration du 3 avril 2018, M. Louis Dumoulin a été élu président et M. Damien Morneau a été élu trésorier du conseil d'administration du Conseil de quartier;

Considérant qu'à l'assemblée du conseil d'administration du 2 octobre 2018, Mme Laurie Vallières a été élue secrétaire;

Considérant que l'article 128 du Règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier prévoit que les signataires des effets bancaires du Conseil de quartier sont le président et le secrétaire ou le trésorier;

SUR PROPOSITION DE M. FRANCIS-OLIVIER ANGENOT, DÛMENT APPUYÉE PAR M. FABIEN ABITBOL, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste nomme M. Louis Dumoulin, président, Mme Laurie Vallières, secrétaire, M. Damien Morneau, trésorier, signataires des effets bancaires et retire le nom de Mme Danielle Beaudoin, à compter du 2 octobre 2018.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

➤ Paiement pour la mise à jour annuelle au REQ

**Résolution CA-18-58**

SUR PROPOSITION DE M. LOUIS DUMOULIN DÛMENT APPUYÉE PAR M. DAMIEN MORNEAU, IL EST RÉSOLU de verser 34,00 dollars provenant du budget de fonctionnement pour la mise à jour annuelle au Registre des entreprises du Québec.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

➤ Paiement de la secrétaire de rédaction

**Résolution CA-18-59**  
**Concernant le paiement de la secrétaire de rédaction**

SUR PROPOSITION DE M. FABIEN ABITBOL, DÛMENT APPUYÉE PAR M. DAMIEN MORNEAU IL EST RÉSOLU de verser un montant de 80,00 dollars à Mme Audrey Jolicoeur pour la rédaction du procès-verbal de l'assemblée régulière du 4 septembre 2018 du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

➤ Paiement pour le projet des Journées de la participation citoyenne

### **Résolution CA-18-60**

**Concernant le paiement des artistes participant au cabaret festif 100% Saint-Jean-Baptiste soulignant le 25<sup>e</sup> anniversaire du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste.**

Considérant que la résolution CA-18-45, adoptée le 5 juin 2018, prévoit consacrer 2500\$ pour souligner le 25<sup>e</sup> anniversaire de la création du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste ;

Considérant qu'une programmation a été présentée au Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste ;

Considérant que la programmation prévoit la réalisation d'un cabaret festif 100% Saint-Jean-Baptiste, le 7 octobre 2018 ;

SUR PROPOSITION DE M. DAMIEN MORNEAU, DÛMENT APPUYÉE PAR M. FRANCIS-OLIVIER ANGENOT, IL EST RÉSOLU de payer les montants suivants aux artistes participants :

250 dollars à Michel Côté,  
125 dollars à Wahmed Ben Younès  
300 dollars à Mélina Kerhoas  
125 dollars à Émile Vigneault,  
450 dollars à Benoit Gingras,  
500 dollars à Les Malchaussées,  
600 dollars à Alice Guéricolas-Gagné

Pour un total de 2 350 \$

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **Résolution CA-18-61**

Sur proposition de Mme LAURIE VALLIÈRES DÛMENT APPUYÉE PAR M. LOUIS DUMOULIN, IL EST RÉSOLU d'autoriser les dépenses suivantes pour l'activité de lancement des journées de la participation citoyenne, le total provenant du budget « Conférence »

- 19,00 dollars pour la Pâtisserie Simon
- 240,00 dollars pour l'épicerie JA Moisan

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **18-07-10 Divers**

Le maire a annoncé la politique sur le cannabis qui devrait tolérance zéro dans les lieux publics.

La Quincaillerie a ré-ouvert depuis hier. Une inauguration officielle aura lieu et une invitation sera communiquée aux membres du comité « embellissement ».

Dorénavant, il n'y aura plus d'interdiction de stationnement pour le déneigement, l'interdiction peut être affichée via les panneaux lumineux en tout temps et pour diverses raisons.

### **18-07-11      Levée de l'assemblée**

SUR PROPOSITION DE M. FRANCIS-OLIVIER ANGENOT, DÛMENT APPUYÉE PAR Mme LAURIE VALLIÈRES, IL EST RÉSOLU de lever la présente assemblée du Conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste à 21 heures 29

La proposition est adoptée à l'unanimité.